

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1414

Artikel: Berne

Autor: Hager Oeuvray, Nicole

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que toutes les divergences n'étaient pas pour autant aplanies, mais *il est temps d'insister sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous sépare*. Une ancienne a noté que la solidarité de toutes les femmes était indispensable dans cette bagarre, pour ne pas échouer une fois encore.

L'arrivée de Ruth Dreifuss était très attendue. Avec sa cordialité habituelle, elle a souligné que ce projet ne constituait qu'un premier pas, qu'un strict minimum: *nous avons arraché de haute lutte ce qu'offre ce projet de loi, il nous faudra continuer de lutter pour réaliser ce minimum. Des cercles proches de l'économie le contestent. Un non à ce projet de loi sonnerait comme une gifle. Qui doit déterminer les besoins des femmes, sinon les femmes elles-mêmes?*

Pas un caprice

Mais notre conseillère fédérale garde l'espoir, celui de convaincre: il ne s'agit pas d'un caprice, il s'agit de répondre à un besoin réel: accueillir chaque enfant en débarrassant sa mère du souci matériel, tout au moins les premières semaines. Elle reconnaît que ce projet déçoit beaucoup de femmes, qu'il devrait être amélioré, développé. *Notre lutte a été nourrie d'amitié et est portée par une immense tendresse que nous avons envers nos enfants et tous les enfants de ce pays.*

Bien sûr certains problèmes n'ont pas été abordés, ou trop furtivement: on a peut-être passé un peu vite sur le problème du financement, précisant qu'il serait paritaire, à la manière de l'AVS. Bien sûr, certaines femmes sont déçues de l'aspect minimaliste de ce projet de loi: 14 semaines de congé maternité sont peut-être eurocompatibles, mais elles représentent la norme la moins sévère de l'Union européenne. Bien sûr, il y aura toujours des personnes qui invoqueront le coût de cette nouvelle assurance, les retombées sur le gouffre des finances publiques, sur les charges sociales des employeurs, mais finalement, il était important qu'un jour les femmes crient haut et fort leur volonté...

Maintenant, c'est à nous toutes de soutenir cette initiative: une pétition circule, elle sera remise à la session de printemps au président du Conseil des Etats qui décidera de son destin. Le printemps étant la saison des avalanches, faisons en sorte que ce soit une avalanche de signatures qui ensevelisse la chambre des cantons. J'espère que la Suisse romande, singulièrement absente de cette journée, saura faire preuve de son soutien.

Pour obtenir ces pétitions, pour prendre connaissance de la plateforme, consulter le site Internet du Forum des femmes tessinoises: www.castalia.ch/m-files, ou s'adres-

ser à Marilena Fontaine, consultante per la condizione femminile, Palazzo governativo, 6500 BELLINZONA, tél.: 091/804.43.08.

En bref: A la une du Journal de Genève et Gazette de lausanne le 16 décembre 1997: Changement de cap chez les patrons romands, c'est oui à l'assurance maternité. La Fédération romande des syndicats patronaux soutient, en partie tout au moins, la dernière mouture du projet du Conseil fédéral. Et si le cri de ces dames du haut de leur rocher avait porté. On peut rêver, n'est-ce pas!

FONDATION PIERRE GIANADDA MARTIGNY



MUSÉE GALLO-ROMAIN
MUSÉE DE L'AUTOMOBILE
PARC DE SCULPTURES

**ICÔNES RUSSES
DE LA GALÉRIE TRETIKOV
MUSÉE NATIONAL
D'ART RUSSE MOSCOU**

18 novembre 1997 - 18 janvier 1998
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Renseignements: tél. (027) 722 39 78

BRÈVES

Grand chambardement pour le **droit du divorce au Conseil national**. Résultats après seize heures de débat sur trois jours: principe du divorce par consentement mutuel consacré, délai de séparation ramené à trois ans à l'issue duquel le divorce peut être demandé par un seul des conjoints, principe de l'autorité parentale conjointe accordé, l'enfant pourra être entendu, le versement d'une contribution d'entretien ne sera plus déterminée par la notion de faute mais par une série de critères qui incluent la durée du mariage, le niveau de

vie, le revenu et la prise en charge des enfants. Quant aux avoirs du deuxième pilier, ils seront partagés par moitié au moment du divorce pour les montants capitalisés durant la période du mariage, une amélioration sensible pour la femme divorcée. Le dossier devra encore repasser par le Conseil des États. (bma)

Berne

Un espace réservé aux jeunes femmes

Depuis le 13 septembre dernier, les jeunes Bernoises ont un lieu où elles peuvent se retrouver entre elles. Le *Punkt 12* a en effet ouvert ses portes après quatre années de travaux

de préparation dans le quartier du Breitenrain, facilement accessible par les transports publics et très accueillant.

C'est en automne 1989 déjà que les animatrices de la ville de Berne et de son agglomération ont décidé d'introduire, dans les activités destinées à la jeunesse, des animations réservées uniquement aux jeunes filles. A l'époque, selon leurs constatations réciproques, les programmes d'animation des groupes de jeunes qui plaçaient les besoins des filles sur le même plan que les besoins des garçons étaient encore rares. Autre observation: dans les centres de rencontres, les activités étaient et sont toujours

pour la plupart choisies et dominées par les garçons. N'ayant pas la possibilité d'y satisfaire leurs propres besoins, les filles s'adaptent ou alors renoncent purement et simplement à fréquenter les centres d'accueil. Il fallait donc remédier à cet état de fait et c'est ainsi qu'a germé l'idée de créer un centre de rencontre pour filles et jeunes femmes uniquement.

Pour Bea Glaser, membre du comité de *Punkt 12*, ce centre d'accueil n'est pas seulement un espace protégé, c'est aussi et surtout un lieu où les jeunes filles de 13 à 20 ans peuvent développer leurs qualités et leurs talents, approfondir leur réflexion sur leur propre nature

de femme sans être dérangées. Outre des discussions, des conférences, des projections cinématographiques, des manifestations culturelles et des cours de perfectionnement, *Punkt 12* fait également office de centre de consultation pour toutes les questions ayant trait à la famille, à l'école, à la sexualité,.... Implicitement, cette offre élargie permet l'accomplissement d'un travail de prévention. Explicitement, l'intention des initiatrices du projet est de diffuser des informations utiles et de contribuer ainsi à renforcer les filles et les jeunes femmes qui fréquentent le centre dans l'image qu'elles ont d'elles-mêmes.

Nicole Hager Oeuwray

*Punkt 12, Herzogstrasse 12, 3014 Berne, tél. 031 333 88 44.

Berne-Bienne

Municipal en deuil

Avec le décès d'Erica Wallis, Bienne et les Romands tout particulièrement ont perdu une grande dame de la politique. Gravement atteinte dans sa santé, la directrice des écoles et de la culture avait renoncé à exercer sa charge moins de deux mois avant son décès. Figure emblématique du parti socialiste romand, Erica Wallis était, depuis les élections de l'automne 1996 – où elle avait par ailleurs été largement plébiscitée pour un second mandat – la seule femme à siéger à l'Exécutif biennois.

Avant d'entrer dans l'hémicycle biennois, Erica Wallis avait assuré la coprésidence de la section féminine du parti socialiste suisse. Elle a également participé activement à la mise sur pied de l'INFRA, le premier centre d'informations pour femmes de Suisse. En 1984, elle est nommée à la tête de l'office biennois des œuvres sociales et devient ainsi la première femme à occuper un poste de haut fonctionnaire au sein de l'administration de la ville horlogère. Elue en 1990 au Grand Conseil, elle est encore la première femme, avec Marie-Pierre Walliser, à occuper un siège au Conseil municipal biennois deux ans plus tard. En charge des écoles et de la culture depuis lors, elle a réalisé un parcours sans fautes.

Femme de dialogue et de consensus, intelligente et raffinée, elle a su imposer son style de gestion souple et efficace. C'est son collègue de parti Pierre-Yves Moeschler qui lui succédera, les socialistes constatant à regret qu'aucune des leurs n'était prête à poser sa candidature. C'est une situation vraiment exceptionnelle a relevé Pierre-Yves Moeschler dans la presse locale.

(nho)

Fribourg

Femmes à l'honneur

Dès cette année, et jusqu'en l'an 2000, trois femmes présideront successivement le Grand Conseil fribourgeois. Un honneur que les journaux fribourgeois n'ont pas manqué de relever pour assurer que le combat pour l'égalité politique des femmes est aussi le leur. On les croit sur parole. D'autant plus que cette charge honorifique prêtait à un humour facile auquel les rédacteurs n'ont pas cherché à résister. En effet, n'appelle-t-on pas la tribune présidentielle le perchoir? Saluons donc l'éviction temporaire des coqs du perchoir.

Incroyable, comme l'humour graveleux sur les hommes passe mal. J'ai été tentée de ne pas donner dans le même registre que mes collègues. Et pourtant, à la réflexion, je maintiens contre mon goût cette formulation vulgaire. Je me demande quand même pourquoi, sur les femmes, cet humour-là passe sans susciter de réaction du public et des femmes? Et pourquoi certains journalistes hommes n'ont pas d'autre issue que d'ironiser sur les «femmes au perchoir» et la «mâle domination»?

Laissons là la rhétorique pour en venir au contenu. Trois femmes se succéderont donc à la présidence du Grand Conseil, trois femmes très différentes, de trois partis différents. Irmgard Jungo, radicale singinoise, occupera cette fonction en 1998. Ses dossiers préférés: l'économie, la fiscalité et l'aménagement du territoire. En 1999, Elisabeth Leu-Lehmann, démocrate-du-centre, syndique de la commune de Fräschels, prendra la relève. Membre de l'aile sociale de l'UDC, elle s'engage en particulier dans les domaines de la formation et de la santé. Enfin, une socialiste, Evelyn Krauskopf, entamera le deuxième millénaire. Cette

enseignante, mère de six enfants, est une députée très active. La défense de l'enseignement et la promotion du bilinguisme sont ses thèmes de prédilection.

Arrêtons là les nominations de femmes, même si le parti socialiste s'est aussi donné une présidente, Liliane Chappuis. Et que la présidente du Tribunal administratif est également une femme, Marianne Jungo. Encore une «première féminine», comme a écrit le journaliste de la *Liberté*. Décidément, on comprend le pourquoi de l'ironie du «perchoir», quand «tant» de femmes commencent à occuper des postes jusqu'ici réservés aux hommes!

Annette Wicht

Neuchâtel

Echapper à la violence conjugale

Solidarité-Femmes inaugurerait officiellement, en novembre dernier, un foyer d'accueil pour les femmes victimes de violence et leurs enfants, dans le canton de Neuchâtel.

Jusque-là, des solutions de prise en charge pour 24 heures existaient, mais aucun lieu adapté pour l'accueil de femmes victimes de la violence n'existait dans le canton.

Le foyer, dont l'adresse est secrète, propose par l'intermédiaire de Solidarité-Femmes, un lieu de protection, de soutien, d'accueil, d'échange pour des femmes victimes de la violence conjugale et leurs enfants. Pour le moment, c'est surtout le lieu de consultation qui rencontre une énorme demande pour des conseils de tout ordre. Beaucoup cherchent un soutien, mais ne désirent pas quitter leur conjoint ou leur domicile.

L'une des responsables constate que: *beaucoup de victimes qui prennent contact avec nous, vivent dans la violence depuis très longtemps, sans avoir osé ou pu en parler avant.* Le centre accueille donc surtout des femmes, dont la décision est mûrement réfléchie.

Le foyer proprement dit est composé d'un grand appartement avec des chambres individuelles et des lieux communs: un salon, une salle à manger, une salle de jeu pour les enfants, une salle de détente. Pour décharger les mères durant la journée, il existe une

possibilité de prise en charge des enfants. On propose aux victimes un travail corporel pour qu'elles apprennent à réhabiliter leur corps. Le soir, un repas collectif est partagé avec les collaboratrices.

Le but n'est pas d'en faire un cocon, il s'agit avant tout d'un lieu provisoire, en attendant que la femme trouve une situation décente, ou qu'elle ne soit plus en danger de mort.

C'est la solidarité entre femmes qui a permis la réalisation de l'ouverture du foyer. Durant quatre ans, Solidarité-Femmes, s'est démenée pour arriver à ses fins. Il a fallu mobiliser l'opinion publique, puis les autorités politiques. Six députées se sont unies pour former une commission. Ce statut politique a permis de sensibiliser le Conseil d'Etat. Mais le projet n'avancé plus faute de financement.

Finalement, le centre a pu être ouvert pour une période expérimentale de deux ans, grâce notamment, à la participation de la Loterie romande et de la diaconie, ainsi que de dons privés.

Actuellement, le comité est en train d'organiser une action de parrainage pour trouver une centaine de personnes qui accepteraient de donner Fr. 100.-.

Corinne Doret

Maison d'accueil, Solidarité-Femmes Région Neuchâtel, 2300 La Chaux-de-Fonds, CCP 18-650983-3, tél: 032/968 60 10.

Tessin

La Sinistra, hebdomadaire socialiste, ne va plus paraître dès le début de l'année prochaine. S'il est toujours triste de voir disparaître un titre, il l'est cette fois-ci particulièrement, puisque c'est une femme, Lorenza Hofmann, ancienne correspondante pour le Tessin de *Femmes suisses*, qui le portait depuis plus de trois ans. A mon avis, elle avait réussi à ne pas tomber dans les travers des journaux de propagande en offrant une information de qualité, en ouvrant les colonnes au débat et aux divergences et en gardant une fenêtre ouverte sur d'autres regards, celui des jeunes, celui du troisième âge, sur d'autres réalités. Une approche politique du sport et de l'art a même été tentée... Il fallait oser. Dommage mais, bon vent, Lorenza! (cf)